



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



Politique

Les départements ont encore un avenir...

Le 28 octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, a une nouvelle fois expliqué le contenu de la réforme territoriale aux sénateurs, à la demande de leur nouveau président. Les départements, pourra-t-on retenir, ne vont pas disparaître, du moins dans un avenir proche.

« *Le rôle des conseils départementaux en matière de protection des populations les plus fragiles et de soutien aux communes est indispensable* », a avancé Manuel Valls, assurant que les assemblées départementales élues en mars 2015 continueraient à « *exercer pleinement leurs compétences de solidarité* », voire verraient ces compétences « *confortées* » pendant la période transitoire.

Certes, « *après 2020, le paysage aura évolué et alors le cadre départemental pourra lui aussi évoluer* », a poursuivi le Premier ministre évoquant les diverses initiatives actuelles de rapprochement entre départements ou entre intercommunalités. « *Nous avons cinq ans pour préparer sereinement ces évolutions* », a-t-il conclu.



Source : Maire info du 29 octobre 2014.



Économie et emploi

Une « petite embellie » régionale au deuxième trimestre

Dans *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 2 d'octobre 2014, les rédacteurs de l'Insee évoque une « *économie nationale atone* » au deuxième trimestre 2014, ainsi que des « *perspectives sans relief pour la fin d'année* »⁽¹⁾. Cependant, dans ce contexte morose, ils soulignent une « *petite embellie* » ligérienne qui « *reste à confirmer* ».

De fait, au deuxième trimestre 2014, l'emploi salarié marchand non agricole augmente de 0,4 % dans les Pays de la Loire. La hausse est un peu plus timide en Mayenne : + 0,2 %. Sur ce même trimestre, l'emploi industriel diminue de 0,3 % dans les Pays de la Loire (baisse d'environ 700 postes) et la Mayenne n'échappe pas à cette tendance générale (- 0,6 %).

L'Insee insiste sur le repli de la construction. En Mayenne, par exemple, la situation des mises en chantier s'est nettement dégradée. Par contre, le chômage régional baisse d'un dixième de point. Il diminue en particulier en Mayenne.



(1) – Olivier Aguer, Martine Barré, Guillaume Coutard et Delphine Legendre, « Une éclaircie dans un climat national morose », *Insee Conjoncture Pays de la Loire* n° 2 d'octobre 2014 (4 pages).



Vie des associations

Dons des bénévoles :
0,306 euro par kilomètre parcouru

Les associations – si elles répondent à diverses conditions, notamment si elles mènent des actions d'intérêt général – peuvent ne pas rembourser des frais engagés par leurs bénévoles si ceux-ci renoncent à leur remboursement et les attribuent à l'association en tant que dons.

L'association doit conserver les justificatifs et délivrer aux bénévoles un reçu conforme à un modèle fixé réglementairement. Les bénévoles portent les montants sur leur déclaration de revenus, au même titre que leurs autres dons.

Comme les dons donnent lieu à une réduction d'impôt, et non à un crédit d'impôt, le dispositif présente de l'intérêt uniquement pour les bénévoles imposables à l'impôt sur le revenu. Sauf cas particuliers, la réduction d'impôt correspond à 60 % du montant des dons, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les excédents (au-delà de 20 % du revenu imposable) peuvent se reporter sur les cinq années suivantes.

Attention, pour le remboursement des frais de déplacement, il s'agit d'appliquer un barème spécifique qui est différent de celui de l'administration fiscale pour les salariés. En l'occurrence, pour un véhicule automobile, le remboursement est dorénavant de 0,306 euro/km (au lieu de 0,304 euro précédemment).

Dimanche 16 novembre

Village de la Solidarité internationale

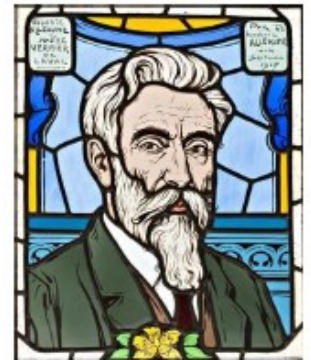
Films
Expositions
Tables rondes
Concerts



À vos agendas

Le samedi 15 novembre, à Commer La carrière artistique d'Auguste Alleaume

Le samedi 15 novembre, à 15 h, à Commer (rendez-vous devant l'église), à l'initiative du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne, conférence d'Arnaud Bureau sur le rôle important qu'Auguste Alleaume, maître-verrier lavallois (1854-1940), a joué dans l'histoire du vitrail au tournant du XX^e siècle. Depuis plusieurs années, Arnaud Bureau, commissaire de l'exposition présentée au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du château de Sainte-Suzanne, consacre une part essentielle de ses recherches à la connaissance du travail d'Auguste Alleaume. Il prépare la rédaction d'un ouvrage de synthèse sur le maître-verrier.



La communication sera suivie d'une rapide présentation des vitraux d'Auguste Alleaume conservés à l'église de Commer.

Entrée libre.

Le Mois de l'économie sociale et solidaire en Mayenne



Jusqu'au 21 novembre, résidence du Pont-de-Mayenne, 8 rue de Paradis, à Laval, et **du 21 au 30 novembre**, résidence François-Peslier, 19 rue Émile-Sinoir, à Laval, exposition : « Découvrir l'économie sociale et solidaire – réalités et perspective ».

Le mardi 18 novembre, de 14 h à 16 h 30, à l'Espace régional, 43 quai Gambetta, à Laval, témoignages et échanges sur le thème : « Acteurs de l'économie sociale et solidaire, rendez-vous pour un tour d'horizon des outils financiers au service d'un projet ».

Le jeudi 20 novembre, de 20 h 30 à 22 h, à la résidence du Pont-de-Mayenne, à Laval, rencontre, témoignages et débat sur les réalités et les perspectives de l'économie sociale et solidaire.

Le mercredi 26 novembre, de 18 h à 20 h, au quartier Ferrié, à Laval, rencontre sur le thème : « Relations bénévoles-salariés... en scène ».

Programme complet, [ici](#).



« Qu'est-ce que le fondamentalisme dans la lecture de la Bible ? C'est quelqu'un qui dit : j'applique le texte tel qu'il est, je prends le sens tel qu'il est. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de sens tel qu'il est. Par exemple, vous prenez le Livre d'Esdras. On vous dit : tu n'as pas le droit d'épouser des femmes étrangères. Vous prenez le Livre de Ruth : on célèbre Ruth qui est une étrangère. Elle va même entrer dans la lignée du Messie. Qui a raison ? Ruth ou Esdras ? Mais si on commence à faire jouer les textes les uns par rapport aux autres, on entre dans une démarche interprétative. Et c'est précisément cela l'aventure biblique. La Bible, par rapport à certains textes comme les mythes, est faite de pièces et de morceaux. C'est une constante reprise de traditions. C'est cela, la vérité de la Bible. Une vérité qui fait un peu patchwork. Cela peut être déroutant pour le lecteur qui est ainsi situé dans une sorte de centre où se croisent sans cesse diverses influences. C'est aussi ce qui le met en mouvement. On ne peut pas lire la Bible en étant assis ».

Pierre-Marie Beaudé, exégète, « Parcourir la Bible est une aventure » (entretien), *La Croix* des 25 et 26 octobre 2014.